

Bureau syndical du Parc

Compte rendu



Réunion du lundi 30 mai 2022 Visio conférence Teams

Étaient présents :

Avec voix délibérative :

- M. BAVOIL Saint-Rémy-les-Chevreuse
- Mme CABRIT Conseil régional d'Ile-de-France
- Mme DARCOS Conseil départemental de l'Essonne
- Mme DEMONT Conseil départemental des Yvelines
- M. DUPONT Châteaufort
- M. GOURLAN CA Rambouillet Territoires
- M. LE SAULNIER Bullion
- M. LUBRANESKI Les Molières
- M. PASSET Cernay-la-Ville
- Mme PIGASSE Poigny-la-Forêt
- M. POULON Sonchamp
- M. REGNAULT Conseil régional d'Ile-de-France
- M. SEIGNEUR CC Haute Vallée de Chevreuse

Ainsi que :

Mme GIOBELLINA (Union des Amis du Parc)

PNR : MMES ALOISI-ROUX, MANOUVRIER, MONTET et MM HARDY et POUZERGUES.

Absents excusés :

- M. NASROU Conseil régional d'Ile-de-France
- Mme ROSETTI Conseil départemental des Yvelines
- M. TEMOIN Les Bréviaires

Pouvoir de M. NASROU à Mme CABRIT

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Clarisse DEMONT est désignée secrétaire de séance

2. Approbation du compte-rendu du Bureau syndical du 23 novembre 2021

Adopté à l'unanimité

3. Travaux d'hydraulique douce (Choisel)

La commune de Choisel a été fortement impactée par des inondations par ruissellement en 2016 et 2018. Elle a sollicité le Parc en mai 2020 afin de recevoir une aide technique et financière sur cette problématique. Le Parc a réalisé un diagnostic hydrologique et porte la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'hydraulique douce.

L'hydraulique douce regroupe toutes les techniques qui permettent de freiner les écoulements d'eau, de favoriser l'infiltration et d'augmenter la sédimentation, dès l'amont du coteau : fossés à redents, talus, haies, mares tampons... Par ailleurs, comme les aménagements d'hydraulique douce font très souvent appel au génie végétal, ceux-ci se révèlent favorables à l'amélioration du paysage et à la protection de la biodiversité. Le projet porté par le PNR comporte une mare tampon, un talus et un fossé à redents.

Dans le cadre de son XI^e programme, l'Agence de l'Eau subventionne à 80% les ouvrages d'hydraulique douce. La consultation des entreprises a été réalisée et l'entrepreneur sera choisi lors de la CAO du 30 mai. Le coût total de l'opération a été évalué à 25 000 € HT.

Il est donc proposé au bureau syndical de délibérer afin de désigner le Parc comme maître d'ouvrage, de demander la subvention AESN ainsi que d'engager toutes les procédures administratives et réglementaires permettant la réalisation des travaux.

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût total de l'opération H.T	Financement AESN 80%	Coût H.T. pour le P.N.R. 20 %
25 000 €	20 000 €	5 000 €

Adopté à l'unanimité

4. Lancement d'une étude hydrologique sur le plateau de Ragonant (Saint-Rémy-les-Chevreuse et Gometz-la-Ville)

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est fortement impactée par des inondations provenant du ruissellement d'eau lors des orages de printemps-été. Elle a demandé l'aide technique et financière du Parc suite à l'effondrement de la digue RATP ayant entraîné le déraillement du RER B en juin 2018.

Le Parc s'attache à recourir au maximum aux solutions fondées sur la nature, c'est-à-dire à utiliser les reliefs, la végétation, les sols, et plus généralement les écosystèmes naturels, pour augmenter la rétention, l'infiltration, l'absorption. Les nombreuses propositions du Parc et de la commune n'ont pas pu se concrétiser à cause du refus des propriétaires des terrains agricoles sur le plateau.

Depuis cet été, la mission *Nature Environnement* a proposé de nouveaux aménagements situés exclusivement sur les parcelles communales. Ces aménagements vont pouvoir être mis en œuvre en 2022, mais ne sont pas suffisants pour un pluie d'occurrence décennale ou davantage.

La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse souhaite porter une procédure de DUP afin de pouvoir réaliser les aménagements nécessaires sur les terrains privés. Pour définir ces aménagements, il est nécessaire de recourir à une expertise externe. C'est pourquoi le PNR se propose de porter la maîtrise d'ouvrage de cette étude ayant pour objectif de définir et dimensionner les ouvrages d'hydraulique douce nécessaires. L'étude portera aussi sur des parcelles situées sur la commune de Gometz-la-Ville.

Coût total de l'opération : 40 000 € HT

Adopté à l'unanimité

5. Attribution d'une aide : « Rénovation du broyeur de végétaux communal » à la commune de Châteaufort

La commune de Châteaufort sollicite le Parc pour rénover son broyeur de végétaux, opération moins coûteuse que de faire une nouvelle acquisition. Au même titre que l'acquisition de matériels d'entretien des espaces publics permettant de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires, le broyeur de végétaux permet de réutiliser tous les résidus de taille de la commune pour le paillage des massifs, chemins,...ce qui évite un désherbage de ces espaces.

La commune de Châteaufort est en zéro phyto sur tous ses espaces publics depuis 2014 et a obtenu le label national « Terre Saine, Commune sans pesticides » en 2016. Ce choix d'arrêter l'utilisation de ces produits, bien avant les échéances réglementaires, a induit des modifications du mode de gestion de ses espaces nécessitant l'acquisition de matériels alternatifs.

Acquisition de système d'entretien alternatif des espaces publics (aide n°6-10) Coût H.T.	Part Parc 70 %	Part Commune 30%	T.V.A. (taux 20 %)
2640, 76 €	1 848,53 €	792,23 €	528,15 €

Monsieur BAVOIL tient à remercier François HARDY et Zoé GOURDON pour leur implication dans ce dossier particulièrement technique et complexe.

Adopté à l'unanimité

6. Dépôt d'une déclaration préalable pour le projet de signalétique de l'Aiguillage

Depuis l'ouverture de l'Aiguillage en mars 2019, de nombreuses enseignes temporaires peu qualitatives ont été mises en place par les gestionnaires dans le but de signaler l'équipement et d'éclairer les riverains sur les services proposés.

Visant la mise en place de dispositifs plus qualitatifs, le Parc a travaillé en concertation avec Ecox et l'Office du patrimoine naturel et culturel pour mettre en œuvre : une enseigne murale peinte, un totem d'orientation et deux vitrines d'affichage.

Le budget de l'ensemble de l'opération est estimé à 4 538,44 € TTC et décomposé comme suit :

- Enseigne murale peinte : 1 813,00 € TTC
- Totem d'orientation : 1 925,44 € TTC
- Vitrites d'affichage : 800 € TTC

Ces dépenses seront imputées sur une fiche existante dédiée à la Maison de l'Ecomobilité.

La réalisation de ces travaux nécessite le dépôt d'une déclaration préalable aussi il est proposé au bureau syndical de délibérer pour autoriser la présidente à déposer le dossier.

M POULON demande si une signalétique est possible au niveau de la gare.

C'est complexe car c'est un foncier RATP mais des discussions sont en cours avec la Présidente de Région.

Adopté à l'unanimité

7. Organisation de chantier de jeunes bénévoles sur le territoire du PNR durant l'été 2022 (voir projet de convention en annexe)

Pour la cinquième année consécutive le PNR s'associe à Etudes et Chantiers Ile-de-France pour l'organisation d'un chantier estival visant à dégager et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti des communes du Parc.

Cette année, un seul chantier est programmé. Il se tiendra du 8 au 22 juillet sur la commune de Rochefort-en-Yvelines (poursuite du dégagement et de la mise en valeur des ruines des château au cœur du village).

Il est proposé aux membres du bureau de délibérer pour autoriser la Présidente à signer les conventions pour l'organisation de ce chantier.

M DUPONT veut faire part de l'expérience de Châteaufort qui s'est avérée compliquée et qui a du être annulée en raison du contexte COVID.

Pour autant le chantier qui s'est déroulé sur Rochefort en 2021 s'est très bien passé.

Un point sera fait au prochain comité syndical pour voir le nombre de jeunes inscrits.

Adopté à l'unanimité

8. Don au Parc national de Meotida en Ukraine via la Fédération des Parcs

La Fédération des Parcs naturels régionaux a été saisie d'un appel à l'aide par la Direction du Parc national de Meotida en Ukraine qui doit faire face à une arrivée massive de réfugiés fuyant la violence des combats dans et autour de la ville de Marioupol.

Ce parc littoral, sur les bords de la Mer d'Azov, se retrouve aujourd'hui isolé du reste de l'Ukraine par l'occupation russe et doit faire face à l'aide à fournir à 50 000 réfugiés démunis. Les besoins au quotidien sont estimés à 600 €.

La Fédération propose de centraliser les dons des différents PNR afin de n'opérer qu'un seul versement.

Il est proposé aux membres du Bureau d'autoriser le versement d'une aide de 600 € afin de participer à cette opération.

Adopté à l'unanimité

9. Actualisation des tarifs pour l'accueil de classes et de groupes extra-scolaires au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières

Il est proposé d'actualiser les tarifs suivants :

- forfaits relatifs aux prestations pédagogiques au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières à destination des classes et groupes extra-scolaires ;
- forfaits hébergement avec restauration dans le cadre de séjours scolaires avec nuitée(s) au Centre d'Initiation Nature des Hauts-Besnières.

Tarifs forfaitaires pour les prestations pédagogiques à destination des classes et groupes extra-scolaires

Type de séjour Formule d'accueil	Tarif forfaitaire prestation pédagogique par groupe
Demi-journée simple	200 €
Journée simple	380 €
Séjour de 2 jours	740 €
Séjour de 3 jours	1 110 €
Séjour de 4 jours	1 480 €
Séjour de 5 jours	1 850 €

Tarifs forfaitaires pour l'hébergement avec restauration dans le cadre de séjours scolaires avec nuitée(s)

Tarifs enfant

Forfait Hébergement avec restauration par <u>enfant</u> (pour séjour avec nuitée(s))		
	Nbre de jours	Tarif
<i>Communes PNR, Villes portes et Communes associées</i>	2	30 €
	3	46 €
	4	66 €
	5	82 €
<i>Autres communes (hors : PNR, Villes portes et Communes associées)</i>	2	34 €
	3	54 €
	4	79 €
	5	99 €

Tarifs adulte

Forfait restauration par adulte <u>accompagnateur</u> pour séjour avec nuitée(s) (hébergement gratuit)	
Nbre de jours	Tarif
2	17,50 €
3	30,00 €
4	42,50 €
5	55,00 €

M LUBRANESKI précise que les séjours scolaires et randonneurs ont bien repris. La qualité de l'accueil a considérablement évolué avec l'arrivée du nouveau gardien.

M DUPONT demande si l'évolution des tarifs ne peut pas être plus importante.

Le problème vient également du coût des transports qui a considérablement augmenté. Le coût de revient pour les écoles est donc plus important.

Il convient de vérifier les tarifs par rapport à d'autres équipements du même type et d'adapter les tarifs au coût de revient du gîte.

Adopté à l'unanimité